

uvex pronamic alpine : le nouveau casque de sécurité fonctionnel et confortable

Spécialiste européen des équipements de protection individuelle, uvex lance un nouveau casque de protection pour les travaux en hauteur : uvex pronamic alpine. Particulièrement adapté au secteur de la construction, ce casque répond également aux exigences de la norme EN 397 et notamment aux exigences complémentaires pour les très basses températures (-30°C), pour la résistance aux projections de métal en fusion et à la déformation latérale. Par ailleurs, son système d'ajustement, ses 5 positions de réglage à l'avant ainsi que ses larges aérations offrent également un confort de port optimisé. uvex pronamic alpine est aussi disponible avec la technologie brevetée Mips® permettant de réduire la gravité des accidents liés à des chutes ou des chocs.



Un casque multinormes pour une protection maximale

Le casque uvex pronamic alpine remplit parfaitement les exigences d'un casque de chantier (norme EN 397) et s'adapte aux travaux en hauteur (norme EN 12492). Ce nouveau modèle est également conforme aux exigences additionnelles de la norme EN 397, à savoir la résistance aux très basses températures (-30° C), à la déformation latérale accrue (LD) et aux projections de métal en fusion (MM). Des essais complémentaires de choc ont également été réalisés à « -30°C » et « +50°C » au lieu de « -20°C » et « +35°C » dans le cadre de la norme EN 12492. Enfin, uvex pronamic alpine est conforme au test haute visibilité de la norme américaine ANSI/ISEA. Z89.1.

Un modèle confortable et ergonomique



uvex pronamic alpine se démarque par son **réglage personnalisé** en largeur et en hauteur, permettant un **ajustement sur-mesure** aux différentes formes de tête. Sa **coiffe polyvalente** avec système d'ajustement par crémaillère et sa coque intérieure en EPS contribuent également à renforcer le confort de port. Grâce à son système de fentes, le porteur bénéficie également d'une **aération maximale** de la tête.

Ce nouveau modèle dispose aussi de **4 encoches supplémentaires** pour le montage de nombreux accessoires, comme une lampe frontale, un porte-badger, des lunettes-masques ou des coquilles anti-bruit.



Sécurité renforcée avec le système de sécurité Mips®



Les chutes de hauteur restent l'une des premières causes d'accident du travail dans le BTP et représentent 18 % des accidents et 30 % des décès (OPPBTP - Bilan Horizon 2020). Pour renforcer la protection des travailleurs, uvex propose d'équiper le casque uvex pronamic alpine d'une **coque intérieure dotée de la technologie brevetée Mips®** (Multi-Directional Impact Protection System) pour une sécurité accrue en cas d'impact.

Grâce à un système de sécurité permettant un mouvement de 10 à 15 mm entre le casque et la tête dans toutes les directions, l'énergie transmise au cerveau lors de chocs obliques est minimisée, **réduisant ainsi les risques de commotions cérébrales.**

[Cliquez ici pour télécharger les visuels HD](#)

À propos d'uvex :

UVEX WINTER HOLDING GmbH & Co. KG réunit trois entités au rayonnement international : le groupe **uvex safety** (avec les marques uvex et Heckel (chaussures de sécurité), le groupe **uvex sports** (avec les marques uvex sports et Alpina), et **Filtral**.

Le groupe uvex est représenté dans **22 pays par 49 filiales**, la majorité de sa production est en Allemagne. Deux tiers des **2 900 collaborateurs** sont basés en Allemagne. uvex est partenaire du sport de compétition à l'échelle mondiale en tant que fournisseur d'équipements de protection pour les équipes et les athlètes de haut niveau. La devise "protecting people" est au cœur des activités de l'entreprise. uvex développe, fabrique et distribue des produits et des services dans le domaine de la protection de l'homme au travail, dans le sport et les loisirs.

